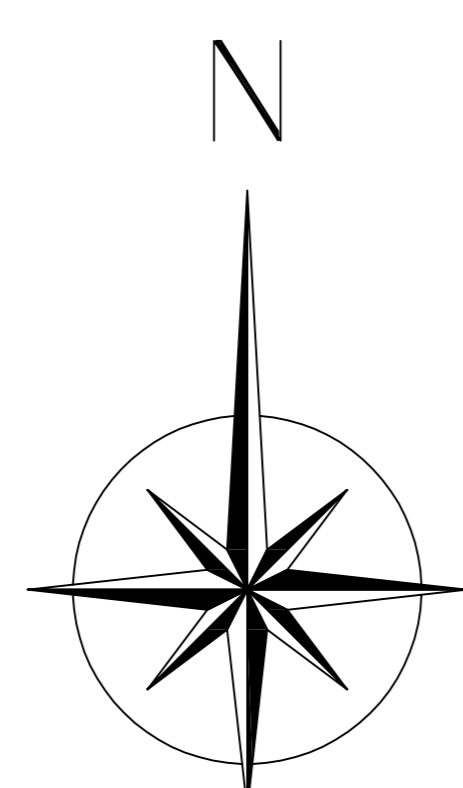


Voir Plan Est au 1/2000 n°3.1



UA : Zone à caractère central d'habitat et de services  
 UB : Zone d'habitat à densité moyenne  
 UC : Zone d'habitat à densité moyenne affectée à des groupes d'habitations  
 UD : Zone d'habitat basse de la ZAC d'Arrou  
 UE : Habitat de la Zone d'Aménagement Concerté des Grands Champs  
 UF : Lotissement du Domaine de Montmarthe  
 UG : Emprise du domaine EDF  
 UX : Zone artisanale et d'activités  
 AUJ : Zone d'extension future  
 AUX : Zone d'activités future  
 BNU : Zone d'extension dans le cadre d'une prochaine révision.  
 A : Zone naturelle destinée à l'agriculture  
 N : Zone protégée en raison de la valeur des paysages.

**LEGENDE**  

 Limite de commune  
 Limite de zone  
 Emplacements réserves  
 Espaces boisés classés existants ou à créer  
 Zone de débordement du Morbras  
 Protection des lisières forestières  
 Boulevard urbain, tracé à préciser

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE



**Plan Local d'Urbanisme**  
**P.L.U**  
**Modifié**

APPROBATION  
 PLAN DE ZONAGE  
*Général Est*

Vu pour être annexé à la  
 Délibération du Conseil Municipal  
 En date de : .....

Le Maire

Echelle  
1/5000

3.3

PLAN P.L.U.  
 N° de Voie n° 10000 10000  
 N° de Voie n° 10000 10000  
 (Email : contact@villedeissy.com)